



Soyez les bienvenus !



REX et échanges sur la planification des EnR

Rencontres nationales TEPOS 2021

Millau, le 30 septembre 2021

Programme de la matinée



01

Introduction

REX Ouest Aveyron Communauté, Michel DELPECH

02

03

REX Annonay Rhône Agglo, Denis SAUZE

REX du PNR des Grands Causses, Alexandre
CHEVILLON

04

05

Echanges et conclusion

Introduction sur la planification des EnR

- Qu'entend-t-on par planification EnR ?

- Pourquoi est-il nécessaire de structurer l'action des collectivités ?



 - Mettre en mouvement



 - Massifier et organiser pour être au rendez-vous des échéances 2030 et 2050



 - Répondre aux attentes des communes



 - Reprendre la main sur le développement des EnR sur le territoire

- Et les PCAET, ne sont-ils pas suffisants ?

 - Intervention d'Emmanuel David de ADEME Occitanie

Commençons par se présenter ...

👤 Levez la main si vous êtes :

- Un élu d'une collectivité
- Un technicien / un directeur de service d'une collectivité
- Un fournisseur d'énergie
- Un gestionnaire de réseau
- Un développeur de projets d'EnR
- Un bureau d'étude technique ou un cabinet de conseil ou de concertation
- Autres ?

Commençons par se présenter ...

Liste des inscrits

Elus d'une collectivité	18
Agent/fonctionnel d'une collectivité	28
Fournisseur d'énergie	1
Gestionnaire de réseau	1
Développeur-financeurs de projets d'EnR	12
BET ou cabinets de conseil	3
Autres	3

Commençons par se présenter ...

- Levez la main si vous êtes :
 - En finalisation du PCAET ou l'avez récemment adopté
 - En train d'élaborer un schéma directeur EnR
- Levez la main si vous avez participé au développement de grands projets EnR sur votre territoire

Programme de la matinée



REX Ouest Aveyron Communauté, Michel DELPECH

02

03

REX Annonay Rhône Agglo, Denis SAUZE

REX du PNR des Grands Causses, Alexandre
CHEVILLON

04

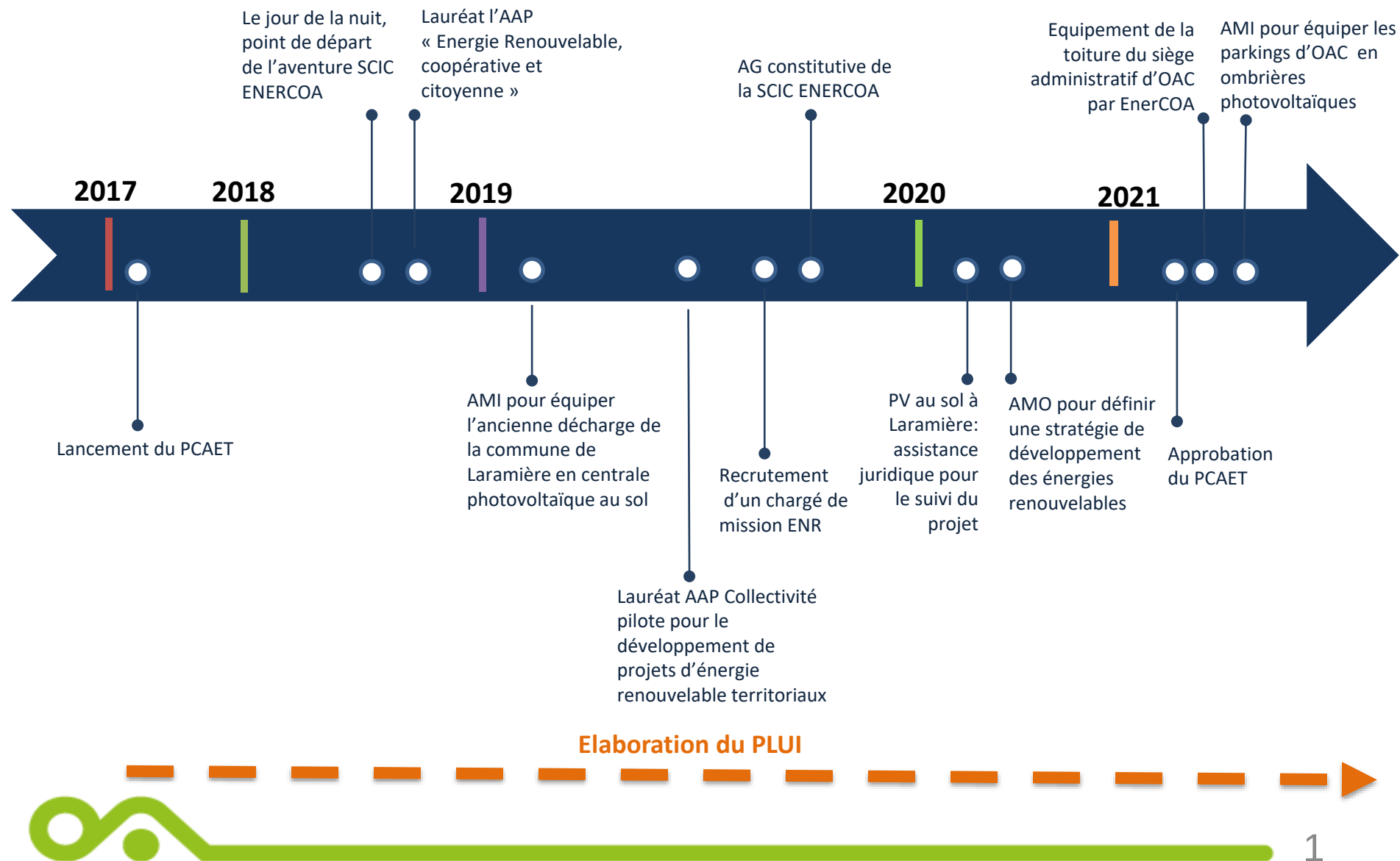
Rencontres TEPOS 2021

30 septembre 2021, Millau



QUEST AVEYRON
communauté

Structuration d'une ingénierie et d'outils au service de la transition énergétique



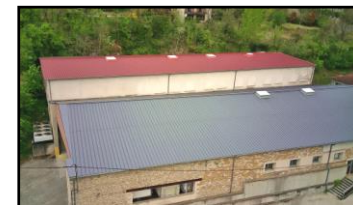
Zoom sur les projets les plus avancés

• La SCIC ENERCOA



1^{ère} grappe: **11 toitures sur bâtiments publics**

Production: près de **800 MWh/an**
soit l'équivalent de 700 habitants

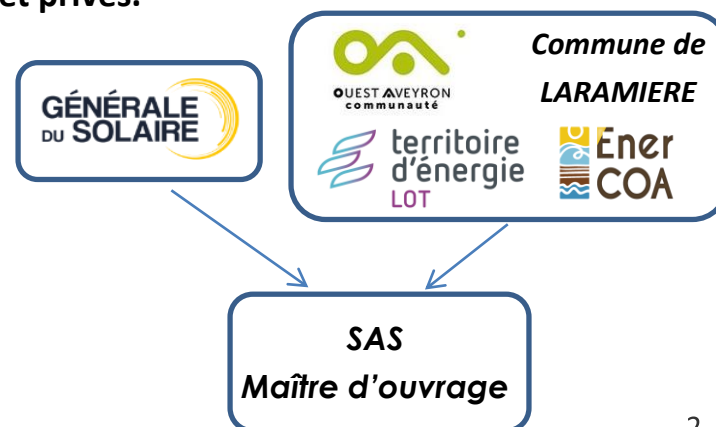


• Le parc photovoltaïque au sol de Laramière

Volonté de la commune de Laramière de **valoriser du foncier communal délaissé, et de participer à son échelle à la transition énergétique.**

- **Avril 2019** : Lancement d'un AMI, visant à sélectionner un opérateur privé.
- **Juin 2019** : Sélection de la société GENERALE DU SOLAIRE.
- **Octobre/Novembre 2020** : Finalisation des études environnementales
- **Premier semestre 2021**: négociations financières
- **Octobre 2021**: signature du protocole de partenariat

Projet porté par un **consortium d'acteurs publics et privés.**



LE PCAET, document cadre de la transition énergétique sur OAC

- Un PCAET à visée TEPOS:

Objectifs: **diminuer de 36%** les consommations d'énergie et **multiplier par 4** la production d'Enr d'ici 2050

- Un PCAET concerté:

Citoyens, partenaires locaux et élus ont affirmé la nécessité **d'un mix énergétique renouvelable** constitué de **petites unités de production** dont la **gouvernance doit être partagée** avec des **retombées économiques et sociales locales**.

Des objectifs à 2030:



Développer la filière solaire photovoltaïque:
3 parcs PV au sol,
des ombrières,
des installations en toiture.



Développer la filière bois-énergie



Accompagner 2
projets de parcs éoliens



Accompagner le
développement de 2
unités de méthanisation



AAP « Collectivités pilotes pour le développement de projets d'énergie renouvelables territoriaux »

Financement sur 2 ans

- **Création d'un poste dédié aux énergies renouvelables:**
- **Une Assistance à Maitrise d'Ouvrage Générale:** animations participatives, planification stratégique, organisation et réalisation de formations, etc.
- **Des prestations externes,** techniques, par filière énergétique.

Accompagnement à la définition d'une stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire

 **Etape 1:** séminaire à destination de tous les élus communautaires pour faire émerger les a priori et déconstruire certaines idées reçus.

Objectifs:

- **acculturer l'ensemble des nouveaux élus** communautaires aux problématiques liées au développement des énergies renouvelables;
- **constituer un comité de pilotage** « énergies renouvelables » parmi les élus volontaires parmi les participants.

 **Etape 2:** organisation de 3 ateliers thématiques et une visite de site.

Objectifs:

- faire monter en compétence le comité de pilotage sur chacune des filières énergétiques;
- constituer une base de connaissance commune et suffisante pour co-construire une stratégie adaptée au territoire.

 **Etape 3:** deux ateliers de co-construction de la stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire

Objectifs:

- prioriser le développement des différentes filières EnR
- avoir une feuille de route pour les trois prochaines années (fiches actions précises)

PCAET: un premier plan d'actions à préciser

- diagnostic réalisé par un bureau d'étude
- concertation accompagnée par un consortium d'acteurs
- rédaction en interne

AMO pour la stratégie de développement des EnR: une feuille de route à 3 ans

- Accompagnement par le BE SOLAGRO
- Mise en œuvre du plan d'action: chargé de mission énergies renouvelables

Traduction de cette feuille de route dans le PLUI par la définition d'OAP

Contexte

- **des développeurs de plus en plus pressant** pour le développement de parcs éoliens et photovoltaïques; **des élus municipaux démunis**;
- **des problèmes d'acceptabilité** des projets à anticiper;
- **volonté politique de co-développer les projets** et d'intervenir dès le départ dans la gouvernance

Actions

-  Octobre 2021: rédaction d'un cahier des charges précisant le degré d'ambition de la collectivité en matière de concertation.
-  Janvier à mai 2022: organisation d'ateliers de concertation et rédaction d'une charte de développement des énergies renouvelables.
-  Juin 2022: publicité de la charte auprès des développeurs éoliens.

Contexte

- le **projet de parc photovoltaïque de Laramière** fait apparaître des **difficultés de gouvernance** du fait de la **multiplicité des interlocuteurs** avec le développeur.
- la **SCIC EnerCOA**, très ouverte sur les citoyens, **doit en priorité investir dans des projets rentables à court terme**, nécessaire à l'équilibre financier de la structure et à son développement.

L'objectif est de disposer d'un véhicule juridique et financier capable d'être porteur de projet ENR en co-développement avec des développeurs.

Actions



2022: recours à une AMO juridique pour la création de la société et l'écriture des statuts.

Contexte

- **un potentiel d'installation de parcs photovoltaïques restreint** si l'on s'en tient à la doctrine de l'Etat en Aveyron (terrains anthropisés): 3 terrains potentiels.
- **la position des services de l'État évolue** (loi Climat et Résilience): les règles d'implantation des parcs PV seront désormais autorisés en zone agricole et naturelle, à condition qu'ils soient réversibles et compatibles avec l'activité agricole.

Actions

- ➡ **2021- 2022:** stage d'inventaire des terrains **publics** tous zonages confondus pouvant potentiellement accueillir un parc PV.
- ➡ **A partir de 2023:** en fonction des résultats des inventaires, le projet pourra prendre la forme d'une grappe de projets.
- ➡ **Finaliser le projet de Laramière** jusqu'à sa mise en service.
- ➡ **Réaliser une étude de faisabilité sur le site de Solozard** (ancienne ISDND) pour valider l'opportunité économique du projet.

Action n°4

Définir une stratégie forêt-filière bois permettant de générer une production de bois énergie

Contexte

- une **mauvaise connaissance de la forêt** du territoire;
- une **faible représentation de la forêt publique**: enjeu de maîtrise foncière important;
- un **enjeu à valoriser le bois notamment issu de l'entretien des haies**;
- **pas de projet structurant de réseau de chaleur** pour justifier la mise en place d'une plateforme bois-énergie.

Actions:

- ➔ **2021**: réalisation d'une étude sur la ressource et les acteurs
- ➔ **2019-20...** projets de chaufferies sur des bâtiments collectifs (CEP)
- ➔ **2023-2030**: - mise en place d'outils et de leviers de mobilisation foncière par les collectivités
- animation auprès des propriétaires privés, en lien avec le CRPF

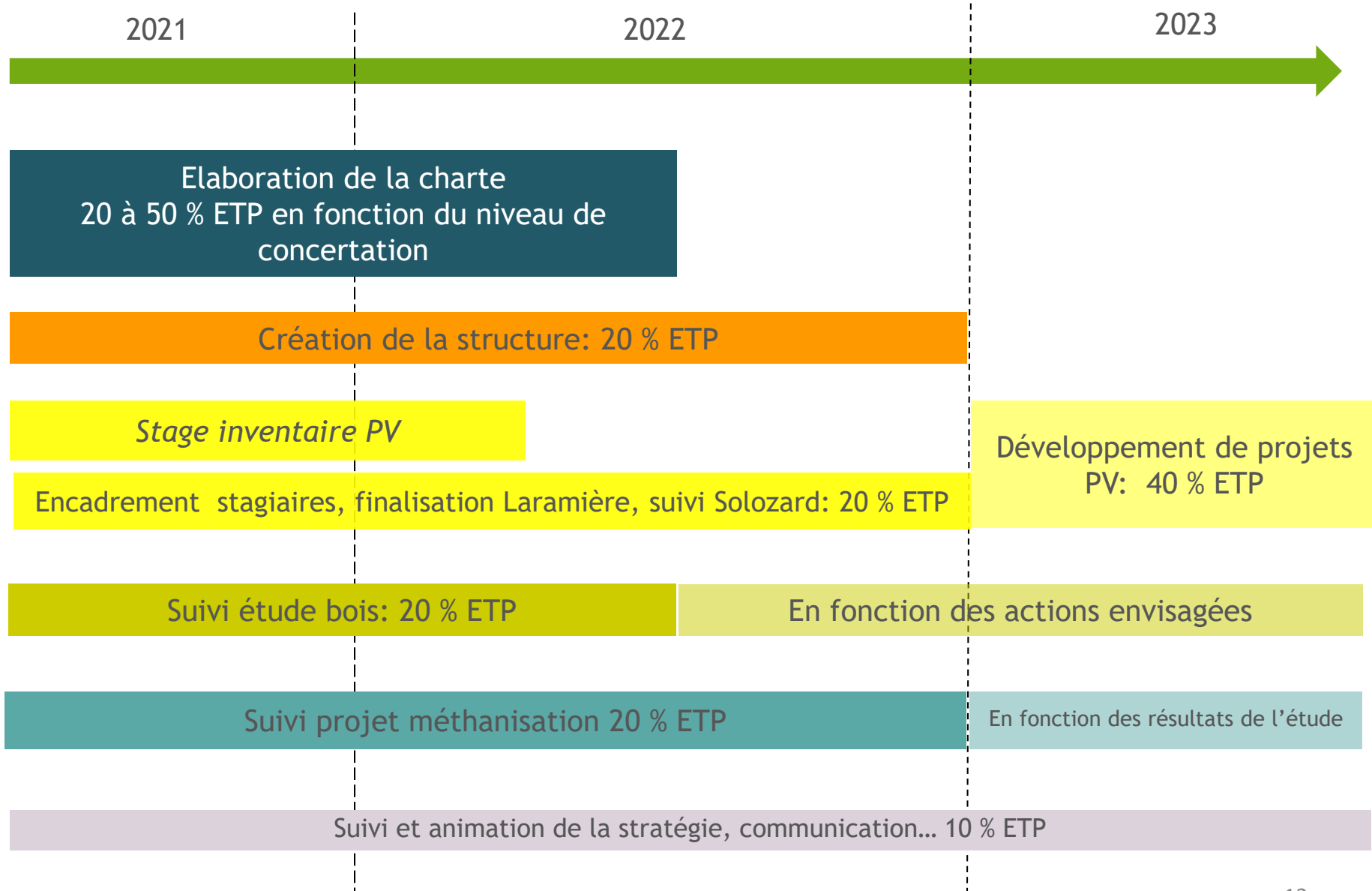
Contexte

- Filière reconnue comme pertinente pour le territoire, notamment en termes de réduction des gaz à effet de serre.
- Intérêt des élus pour une ou deux petites unités agricoles et territoriales

Actions

- ➔ - **2022:** - réaliser une étude d'opportunité pour évaluer le potentiel réel sur le territoire et définir des sites d'implantation potentiels.
- **2023-2030** : - investir la gouvernance du projet

Calendrier de la planification



Atelier planification des énergies renouvelables

Retour d'expérience d'Annonay Rhône Agglo

*Rencontres nationales TEPOS
Septembre 2021*



Crédit photos : Aurance Energies

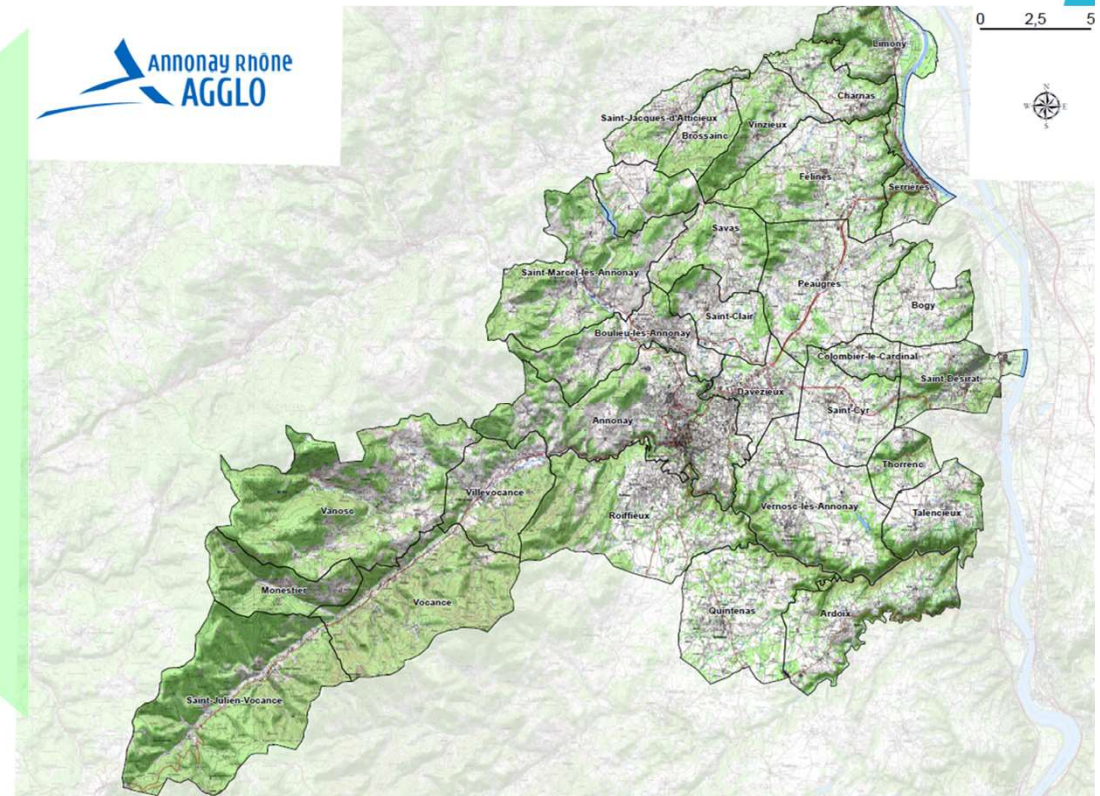
Annonay Rhône Agglo

Une intercommunalité située au nord de l'Ardèche, à égale distance entre Lyon, Saint-Étienne et Valence (~60km)

29 communes, ~50 000 habitants

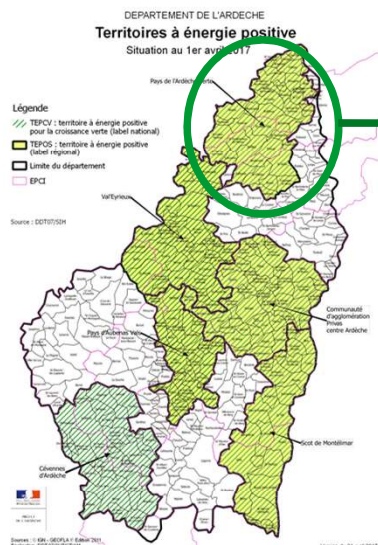


Annonay Rhône
AGGLO

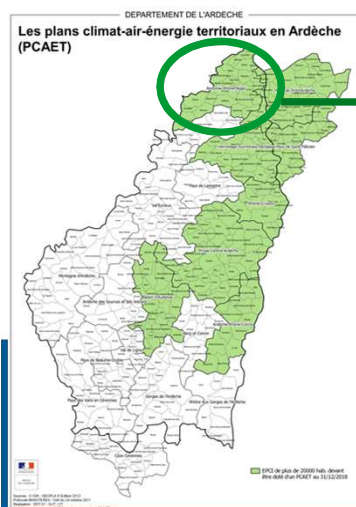


Annonay Rhône
AGGLO

Un territoire engagé en faveur de la transition énergétique !



→ **Labelisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPosCV) fin 2015**



→ **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**
élaboré en 2018-2019, approuvé en février 2020



Développement des énergies renouvelables

► Un potentiel important de développement de différentes filières (solaire, éolien, bois énergie)

- Etude du potentiel de développement des énergies renouvelables réalisée en 2016-2017
- Nombreuses sollicitations de développeurs privés

► Une volonté d'être acteur du développement des ENR

- Délibération cadre « développement des énergies renouvelables » prise en septembre 2018 pour affirmer la compétence « incitation et appui aux ENR » précisée dans les statuts de l'Agglo en 2017
- Volonté réaffirmée à travers le PCAET adopté en 2020

Stratégie de développement des ENR

► Une volonté d'être acteur :

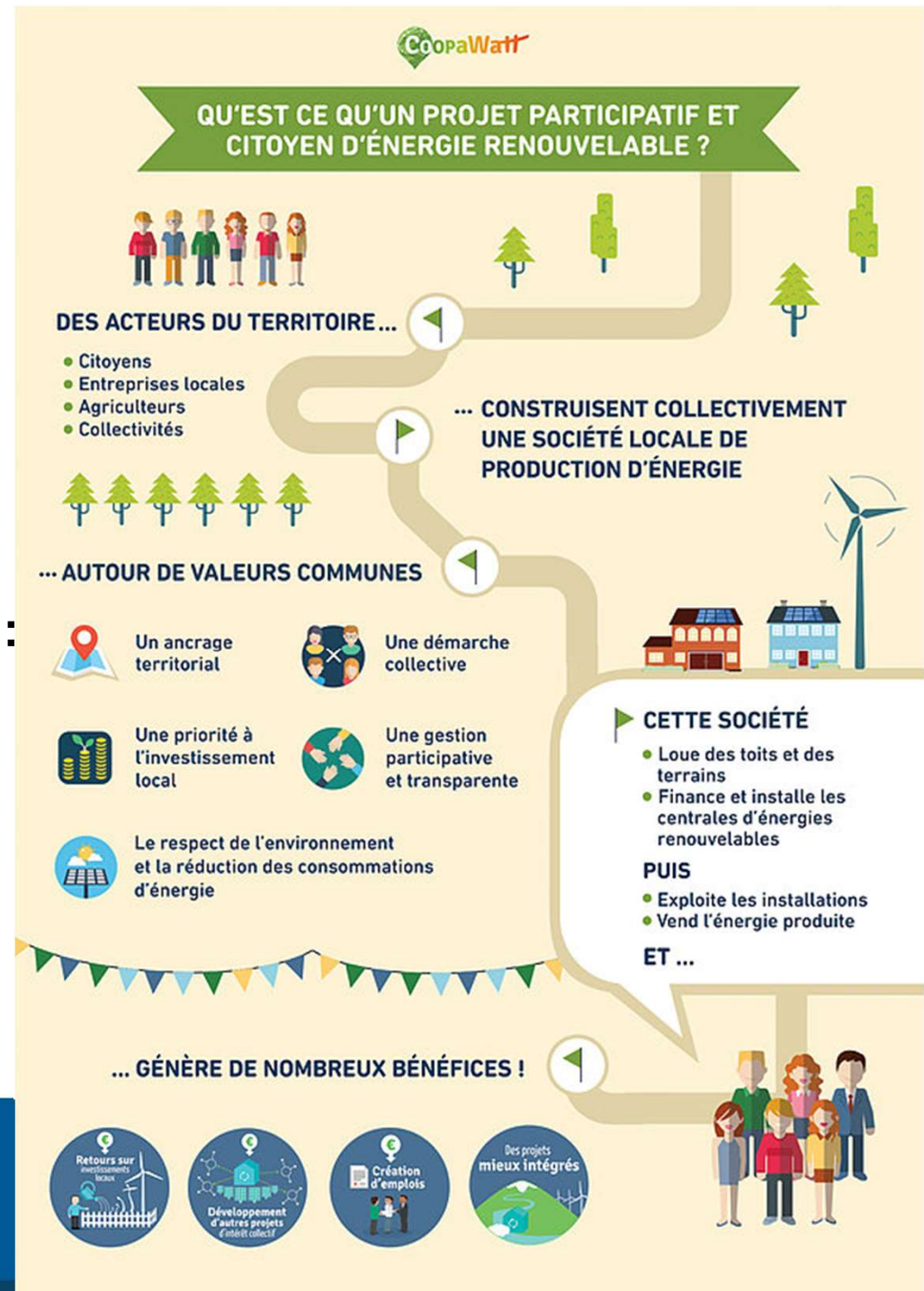
- coordination à l'échelle de l'agglomération des projets de grande ampleur,
- participation financière aux projets, à leur gouvernance

► De porter des projets collectifs :

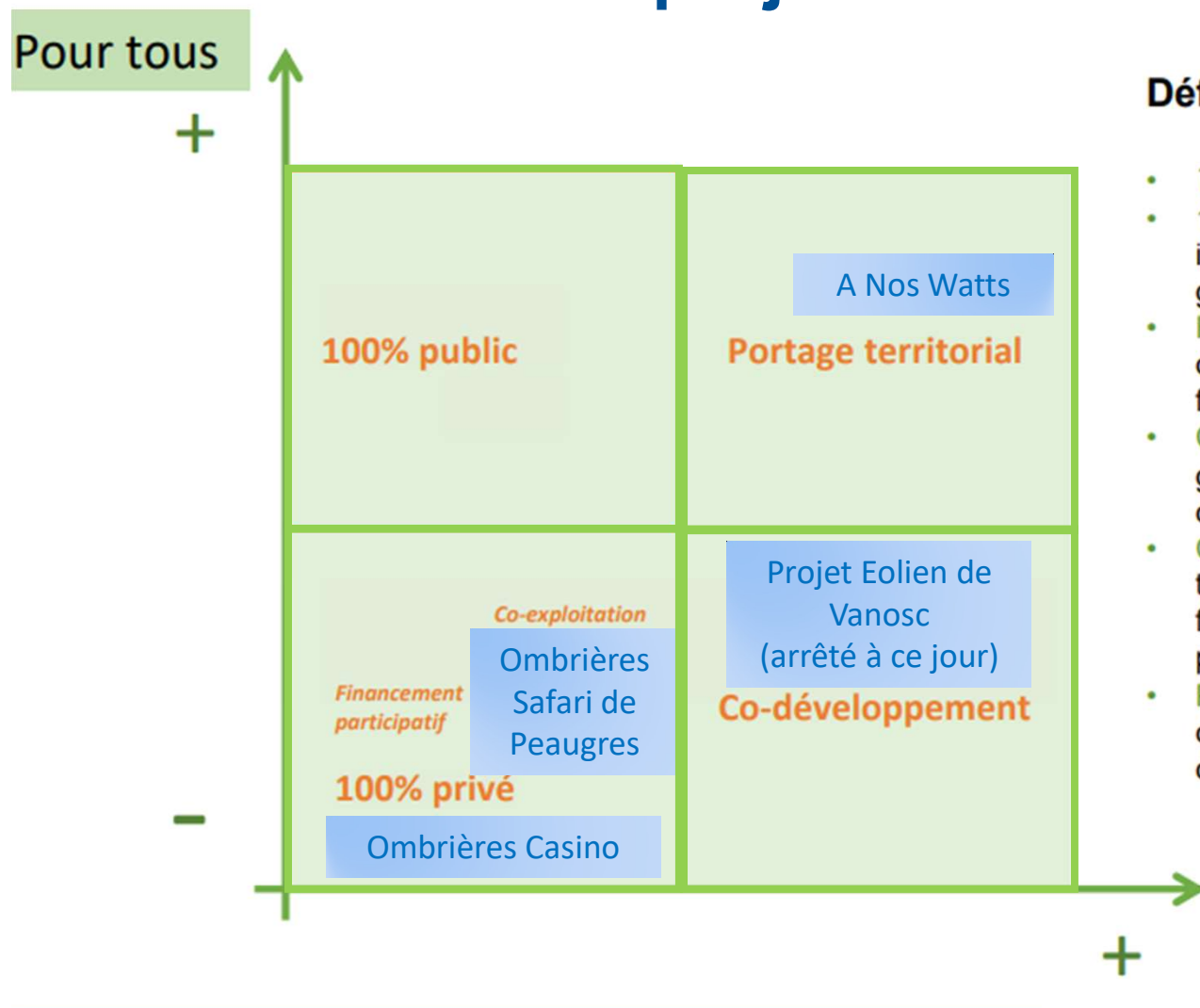
- implication des collectivités, citoyens, acteurs du territoire

► Une déclinaison par filière :

- Photovoltaïque,
- Éolien,
- Méthanisation, filière bois, etc.



Différents modèles de développement, en fonction de l'avancée des projets



Définitions :

- *Territoire* $\approx$ EPCI + citoyens
- **100% privé** : développeur seul, aucune implication du territoire, ni dans la gouvernance, ni dans le financement
- **Financement participatif** : aucune implication du territoire dans la gouvernance, financement limité à 3-4 ans
- **Co-exploitation** : implication dans la gouvernance et dans le financement à la fin du développement
- **Co-développement** : implication forte du territoire dans la gouvernance et dans le financement dès le début, avec un acteur privé (extérieur au territoire)
- **Portage Territorial** : implication du territoire dans la gouvernance et dans le financement dès le début, avec des acteurs du territoire



Zoom : Création d'une société locale de développement de l'énergie solaire



► Objectifs :

- Doter le territoire d'un outil de développement de l'énergie solaire (**centrales photovoltaïques** sur toitures publiques et privées, sur des ombrières à parking)
- Mobilisation et exemplarité de l'Agglomération et des communes

► Éthique, vision du projet :

- Être acteur de la transition énergétique
- Mener un projet participatif** au niveau de la gouvernance et des prises de participation en phase d'investissement (communes, citoyens, entreprises...)
- Favoriser à travers cette SAS **l'emploi local** dans la mesure du possible
- Mettre en place des projets **rentables**

Principales étapes de création d'A Nos Watts

2018

Recensement, analyse, réunion d'information aux communes
Mobilisation d'une expertise juridique (Starter ENR)



2019

Appel à manifestation d'intérêt, choix du groupement partenaire
Signature convention de partenariat
Travail à la création de la société



Développement :

- Analyse de la pre-faisabilité technique et économique
- signature des promesses de COT / BT avec les communes, l'Agglo

2020

Création de la société (juillet), premier comité de direction (septembre)
Procédures administratives : Certificats d'urbanisme, demande raccordement...
Consultations : Géomètre, bureau d'étude, installateurs, fournisseurs
Demandes de subventions (LEADER, Région)

2021

Etudes approfondies (structure, raccordement...)
Mobilisation citoyenne : réunions publiques, constitution d'un groupe porteur citoyen
Début du recensement de nouveaux sites
Dépôt des PC, Consultation des banques
A venir :
Réunion d'information
Installation des centrales



Crédit photos :
Aurance Energies

Mobilisation et
information des
élus

Réunion
d'information,
présentation en
exécutif,
bureau
communautaire,
conseil
municipaux,
bureau des
adjoints

Zoom : L'éolien

► Objectif chiffré fixé dans le PCAET : **développement d'un parc de ~6-7 éoliennes à l'horizon 2025 (35GWh)**

► Axe opérationnel « Développement de l'éolien » : 2 actions inscrites

- **Co-développement du projet éolien de Vanosc** (~5 éoliennes, production estimée de 30 à 40 Gwh/an soit la consommation d'électricité hors chauffage de ~15 000 foyers) : développé par EDPR depuis 2012, construction d'un partenariat avec les acteurs territoriaux (Agglo, commune de Vanosc, citoyens via Aurance Energies, associations, etc.) – **mené sur 2018-2020, arrêté à ce jour**
- **Coordination du développement de projets éoliens à l'échelle de l'Agglomération** (stratégie cadre, réunion d'information, Appel à Manifestation d'intérêt potentiel pour le développement d'un projet, en lien étroit avec les communes concernées).

► Nécessité de remettre en débat cette question suite aux renouvellement des élus municipaux et communautaires

Quel développement est souhaité le cas échéant? Comment et où?

Apprentissages et points de vigilance

- ▶ Une **volonté politique forte** de coordonner les projets d'envergure en lien étroit avec les communes concernées (prise de contacts avec les développeurs prospectant, stratégie cadre, PCAET, etc.)
- ▶ La **stratégie cadre de développement** des ENR a permis de préciser l'ambition territoriale et les conditions de coopération entre l'agglomération et les communes
- ▶ Comment concilier **le temps long des projets et les renouvellements politiques** ?
- ▶ En amont des projets, doivent être analysés :
 - ▶ **les forces en présence** : non-concurrence avec des sociétés existantes, moyens humains nécessaires pour la gestion sur le long terme en cas de création d'une société ENR
 - ▶ la **taille critique des projets**
 - ▶ Les « **véhicules juridiques** » **adaptés** : importance de se faire accompagner par une expertise juridique

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES
GRANDS CAUSSES

- ATELIER 3 -
PLANIFICATION
DES ENERGIES
RENOUVELABLES

30/09/2021



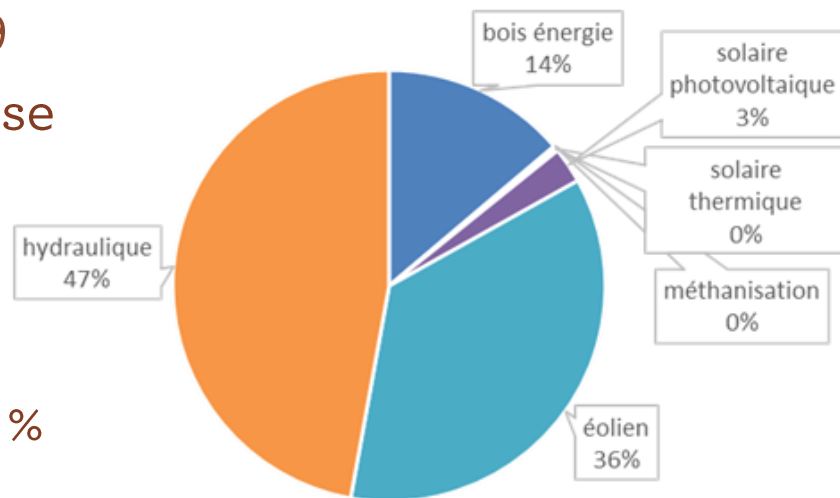


CONTEXTE ET STRATÉGIE TERRITORIALE

CONTEXTE

- PCET volontaire engagé dès 2009
- PCAET transféré par les EPCI en 2019
- Des consommations d'énergie en baisse depuis 2007
- Une production d'énergie renouvelable croissante
- Un taux d'équilibre énergétique de 59 % contre 36 % en 2007

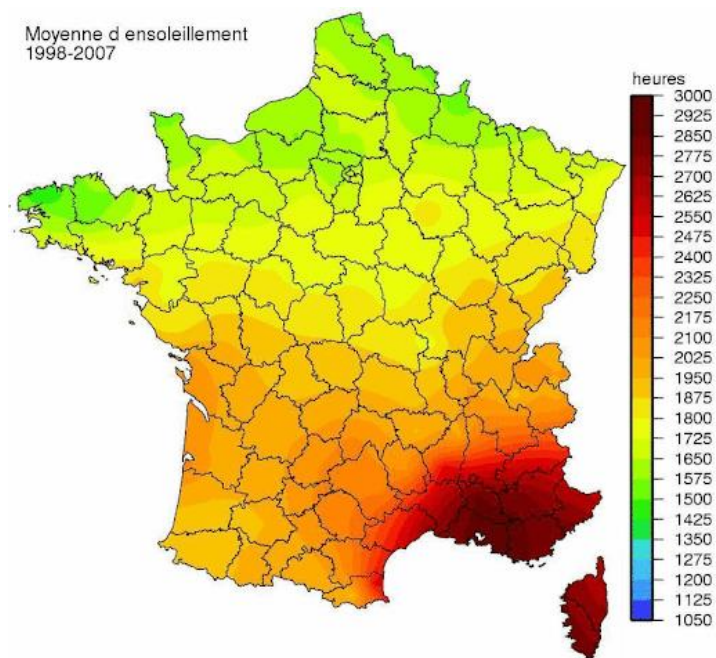
Production globale d'énergie SCoT



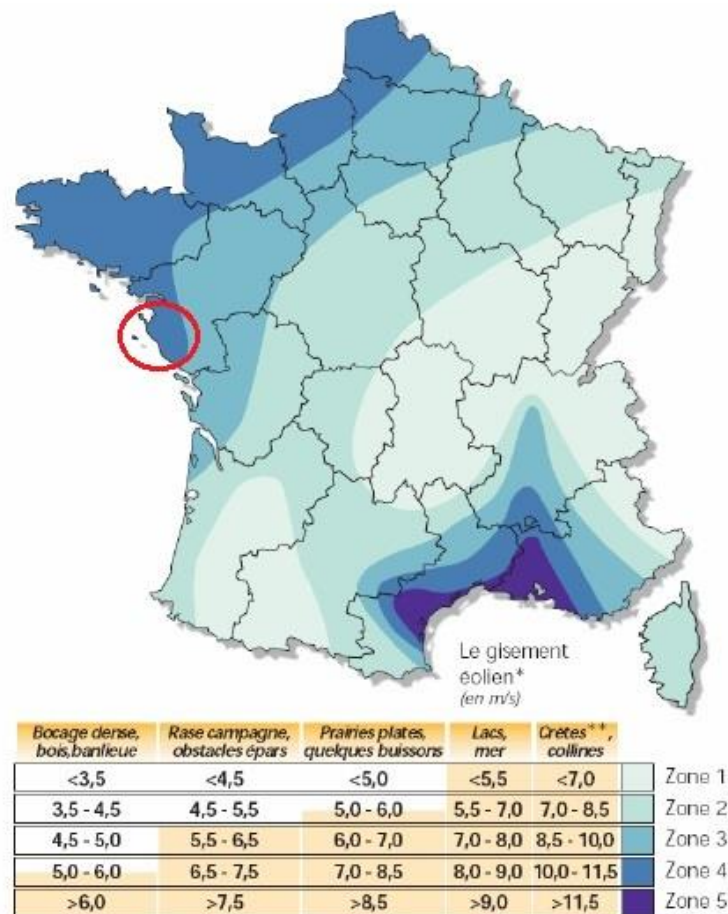
CONTEXTE

► Un fort potentiel de développement des énergies renouvelables

- du soleil, du vent...
- 45% de couverture forestière
- 1 700 exploitations agricole
- 450 seuils en rivière



Carte du potentiel de vent en France



* Vitesse du vent à 50 mètres au-dessus du sol en fonction de la topographie

CONTEXTE

- Mais aussi une contestation locale grandissante face à l'engouement des opérateurs pour le territoire



ont occupé les locaux du Parc Naturel
ses./Photo DDM, A.T.



UNE STRATÉGIE DÉFINIE AVEC UNE LARGE CONCERTATION

► Le nouveau PCAET en chiffres :

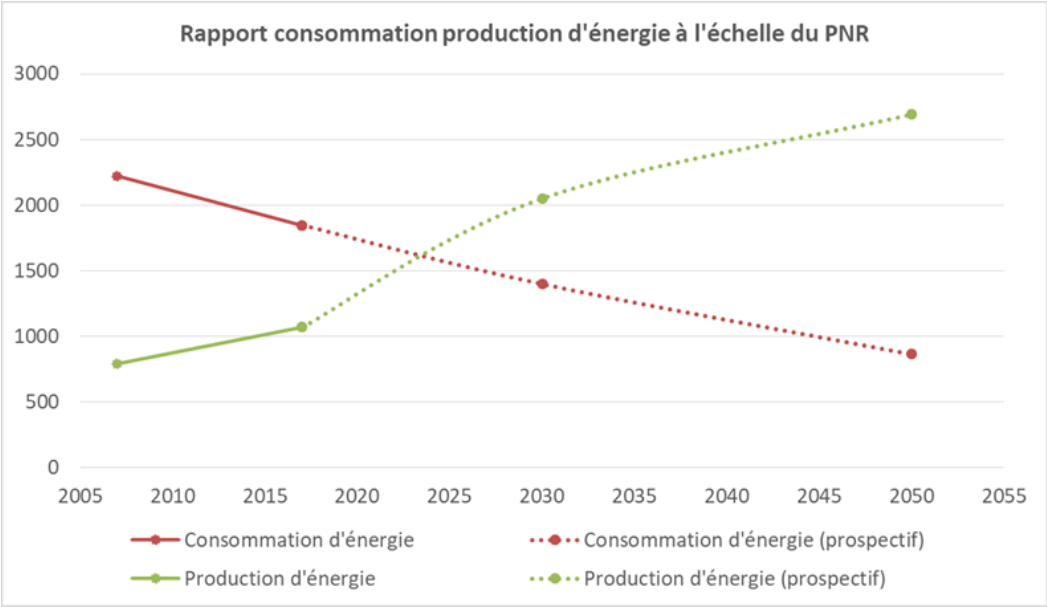
- Une soirée de lancement (400 personnes)
- 3 groupes de travail (60 partenaires)
- 10 réunions d'élus
- 12 ateliers citoyens avec l'outil destination TEPOS (220 participants)
- 5 réunions publiques de présentation (100 participants)





LA STRATÉGIE : UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET CONTRIBUTEUR

- Une politique énergétique ambitieuse, assumée et rehaussée récemment à travers le PCAET



Une consommation d'énergie réduite de moitié

Une production d'énergies renouvelables triplée pour 2050

Et un mix énergétique définit suivant les différentes filières

Production (GWh)	2017	2021	2026	2030	2050
bois énergie	147,3	168,6	195,2	216,5	233,3
méthanisation	1,3	11,0	23,1	32,8	129,0
solaire thermique	3,1	6,8	11,4	15,1	26,3
solaire photovoltaïque	28,6	83,2	151,4	206,0	394,0
éolien	384,0	615,1	904,1	1135,2	1362,2
hydraulique	503,4	511,5	521,7	529,9	544,4
Total	1068	1396	1807	2136	2689

DE LA STRATÉGIE À LA
PLANIFICATION
TERRITORIALE

UNE STRATEGIE INTEGREE AUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Une stratégie intégrée

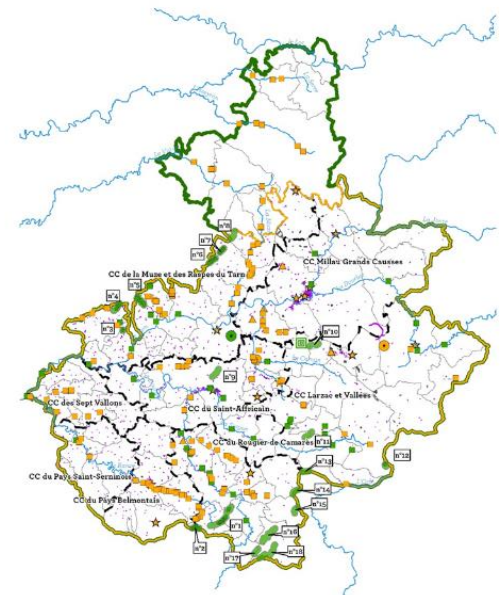
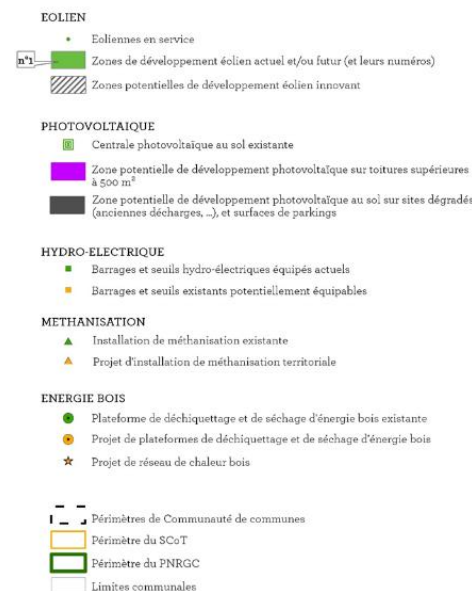
Dans le SCoT :

- Retranscription des objectifs chiffrés
- Schéma de planification des Enr définissant les zones favorables et les conditions d'implantation en fonction des enjeux paysagers et environnementaux
- Obligation de financement participatif à hauteur de 35% mini

+ Déclinaison sur les PLUi avec création de zonages NEnr dédiés

	2015	2030	2050
PRODUCTION ENR en GWh	832,4	1400	1614
Hydraulique	498	480	448
Éolien	24	720	860
Bois énergie résiduelles et bois d'œuvre bois	68	10	116
Solaire photovoltaïque		45	49,5
Solaire thermique	21	40	68,8
Biogaz	0,4	43	63
TAUX DE COUVERTURE	37%	100%	139%

Révision du SCoT en cours pour intégrer le nouveau PCAET



UNE STRATEGIE INTEGREE AUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION

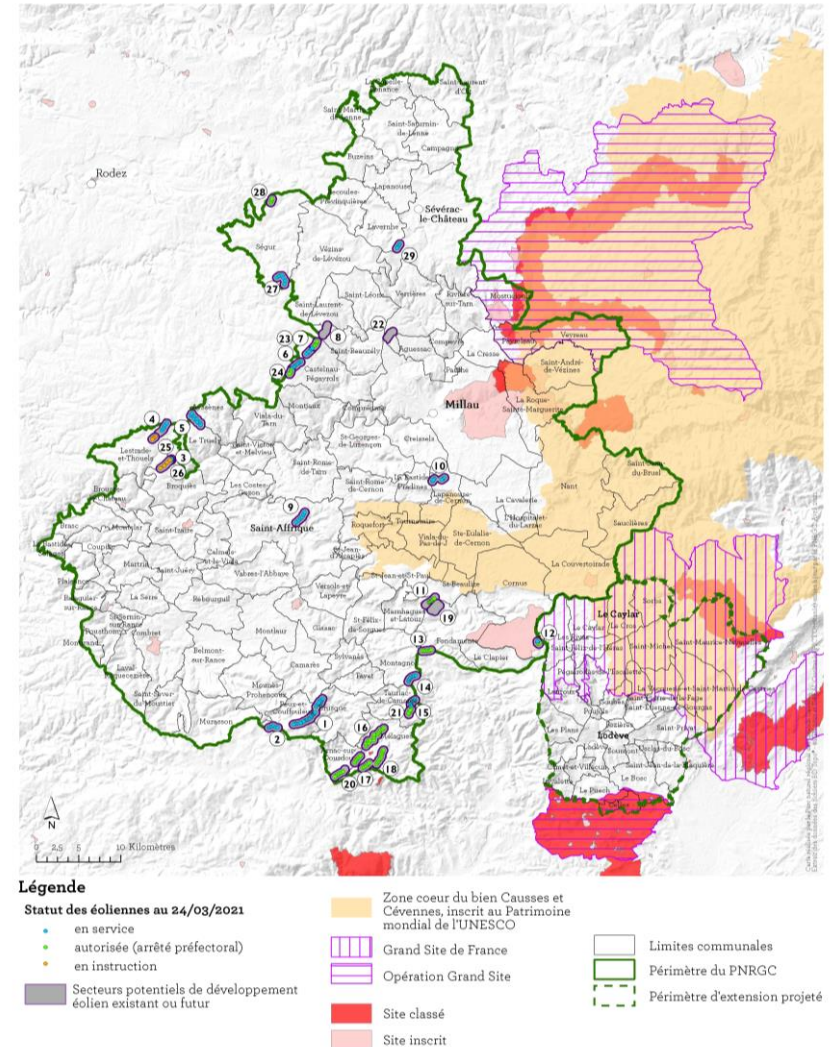
Une stratégie intégrée

Dans la future Charte 2022-2037 :

=> Détermination des zones favorables à l'éolien avec nombre de mâts limites et hauteurs maxi

=> Encadrement du solaire photovoltaïque au sol et des microcentrales hydroélectriques en fonction des enjeux paysagers, environnementaux et de continuité écologiques

Schéma éolien du projet de Charte et enjeu de protection paysagère



LES MESURES ET
ACTIONS POUR
ACCOMPAGNER LE
DÉVELOPPEMENT DES
ÉNERGIES
RENOUVELABLES



LES MESURES

Des mesures et un travail différent à faire suivant les filières

- Encadrement de certaines filières
- Développement / Création pour d'autres

Et dans tous les cas :

- Une volonté locale (élus et citoyens) de décider et non de subir le développement des énergies renouvelables
- Les énergies renouvelables devant être vecteur de développement économique local et de ressources partagées
- Une mutualisation et péréquation indispensable entre projets pour éviter de faire uniquement les projets les plus intéressants

LES MESURES POUR ENCADRER

1. Encadrement de filière

Encadrement stricte de l'éolien au vu du schéma énergétique (Charte et SCoT) et régulation du photovoltaïque sur les seules zones dégradées

- Accompagnement des porteurs de projets (opérateurs) ou lancement d'Appel à Manifestation d'intérêt le cas échéant pour du co-développement
- Assistance aux Collectivités territoriales pour intégration de financement participatif dans les projets



LES MESURES POUR DÉVELOPPER

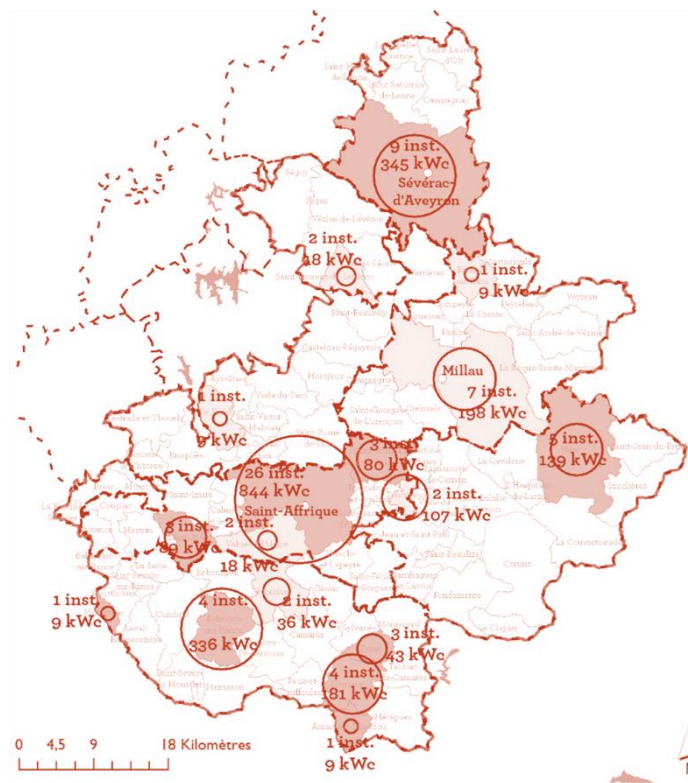
2. Appui au développement de filières

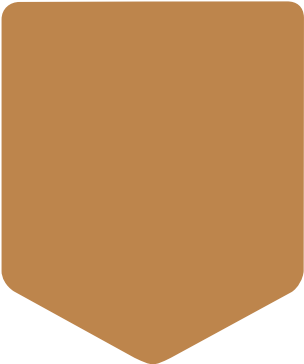
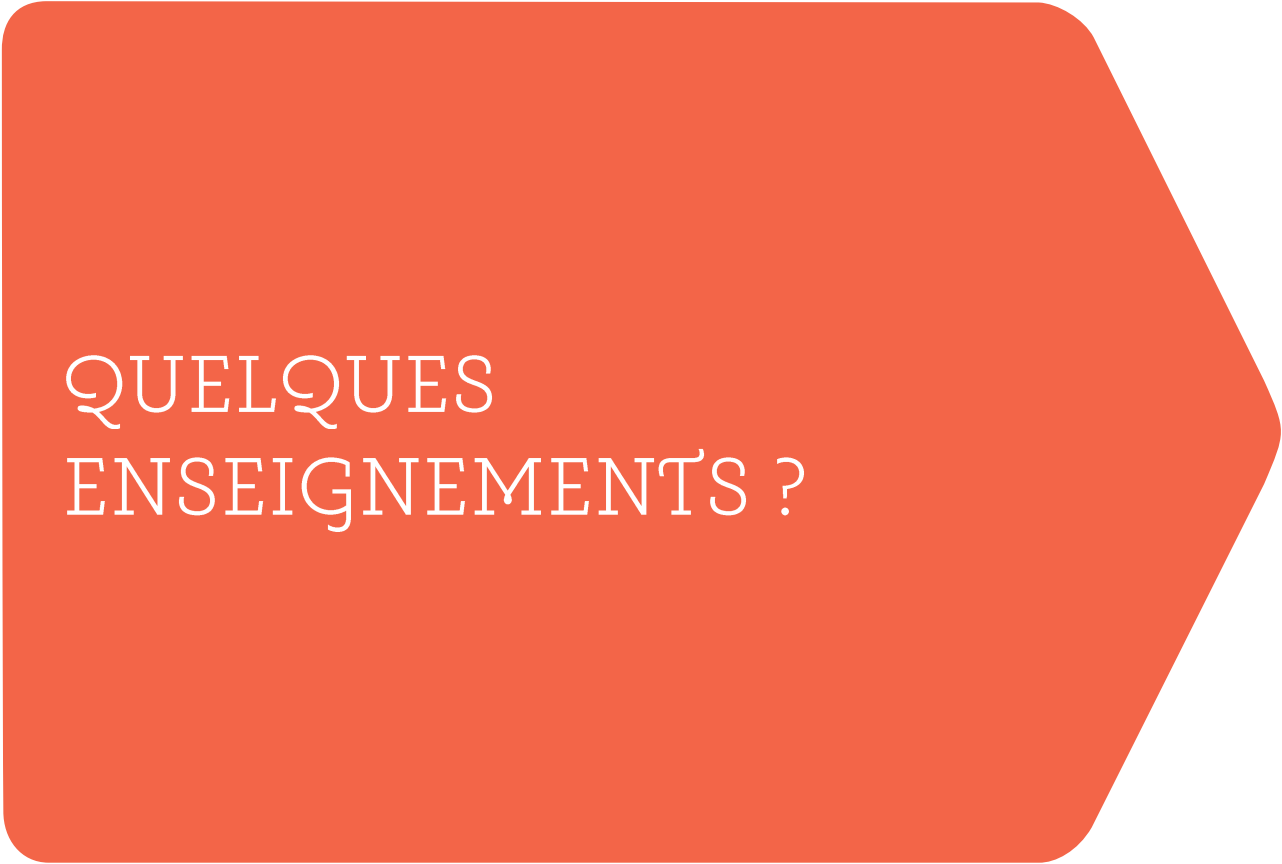
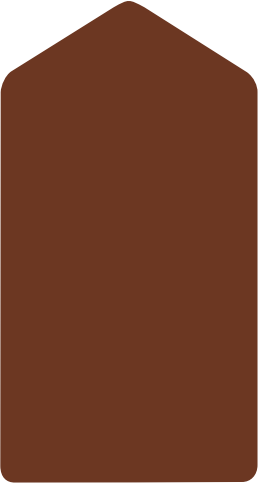
Mise en place de grappe de projets PV sur les bâtiments publics (2019-2021)

- 85 bâtiments en construction pour 3,3 MWc
- Seconde vague à venir pour 2022-2023

Création d'une SEM de vente de chaleur bois locale (développe, finance et exploite)

- Un réseau de chaleur urbain mis en service de 3,5 MW bois (St-Affrique)
- Une chaufferie dédiée en construction sur un EHPAD (MES oct. 2021)
- Un réseau de chaleur communal en commercialisation (DSP signée)
- Et de nombreux projets à venir...





QUELQUES
ENSEIGNEMENTS ?

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES
GRANDS CAUSSES

- ATELIER 3 -
PLANIFICATION
DES ENERGIES
RENOUVELABLES

30/09/2021



Echanges et conclusion

- Synthèse et grands enseignements de ces REX
- La nécessaire opérationnalité des schéma directeur EnR
 - Retour sur les SDEnR nationaux par Emmanuel DAVID
 - Information sur les modalités de financement des SDEnR par Emmanuel DAVID
- La planification des EnR vs. le mandat du bloc communal, la coïncidence des calendriers à travailler



Soyez les bienvenus !



Atelier collaboratif sur la planification des EnR

Rencontres nationales TEPOS 2021

Millau, le 30 septembre 2021

Objectifs de l'après-midi

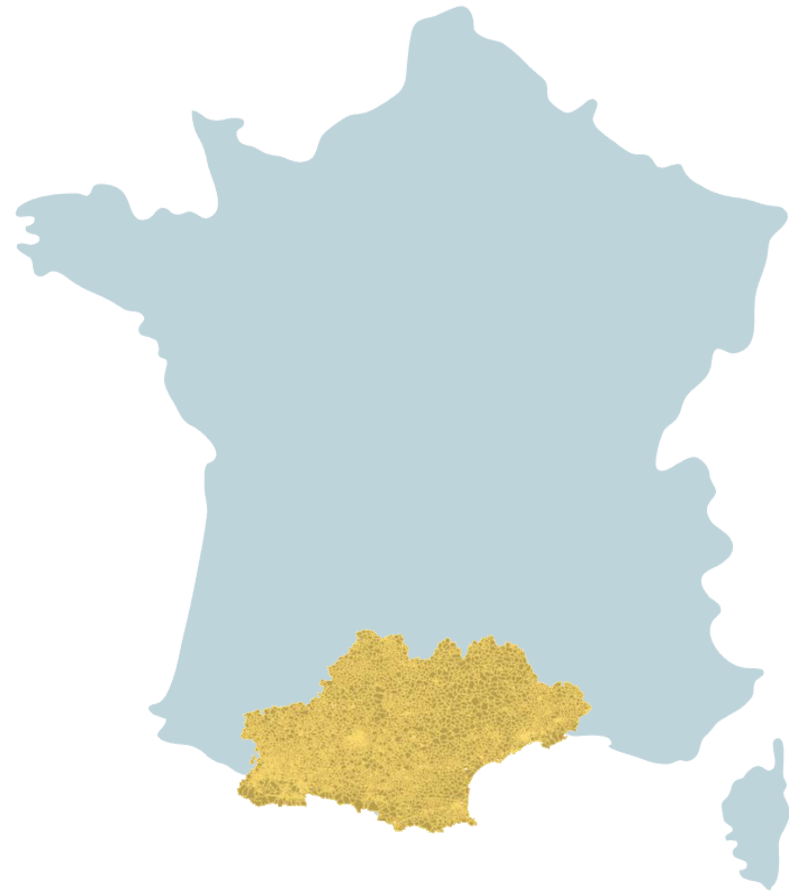
- Construire ensemble des outils facilitant la planification des EnR sur vos territoires
 - 6 ateliers en parallèles : 45 min chacun
 - Possibilité de mener 2 ateliers à la suite

- Echanger entre acteurs pour solutionner vos problèmes
 - Au cours des ateliers
 - Lors de la restitution collective

Commençons par se présenter ...

📍 Levez la main si vous venez :

● De l'Occitanie



Commençons par se présenter ...

Levez la main si vous venez :

• Du sud de la France
*Nouvelle Aquitaine, AURA,
 Occitanie, PACA, Corse*



Commençons par se présenter ...

Levez la main si vous venez :

- Du nord de la France

(Bretagne, Normandie, Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand-Est, Bourgogne Franche Comté, Pays de la Loire, Centre Val de Loire)



Commençons par se présenter ...

Levez la main si vous êtes :

- Un élu d'une collectivité
- Un technicien / un directeur de service d'une collectivité
- Un fournisseur d'énergie
- Un gestionnaire de réseau
- Un développeur de projets d'EnR
- Un bureau d'étude technique ou un cabinet de conseil ou de concertation
- Autres ?

Commençons par se présenter ...

Liste des inscrits

Elus d'une collectivité	5
Agent/fonctionnel d'une collectivité	29
Fournisseur d'énergie	1
Gestionnaire de réseau	2
Développeur-financeurs de projets d'EnR	15
BET ou cabinets de conseil	5
Autres	6

Commençons par se présenter ...

- Levez la main si vous êtes :
 - En finalisation du PCAET ou l'avez récemment adopté
 - En train d'élaborer un schéma directeur EnR
- Levez la main si vous avez participé au développement de grands projets EnR sur votre territoire

Répartition par atelier – 45 min par atelier

Estrade

10 max

1

Le parcours
du schéma
directeur EnR

10 max

2

La mobilisation
des citoyens

10 max

3

La mobilisation des
acteurs économiques
locaux

10 max

4

Forum ouvert :
organisation des
services, gouvernance
locale et modes
d'intervention

10 max

5

Les décisions
structurantes vs. le
mandat du bloc
communal

10 max

6

Créer un outil
de suivi des
projets EnR

Atelier 1 : le parcours du schéma directeur EnR

- **Etape 1** : ensemble, lister les étapes de réalisation d'un schéma directeur EnR
- **Etape 2** : zoom sur le diagnostic EnR, discussion libre sur vos REX (principes à respecter, étapes à ne pas manquer, ...)
 - 1 secrétaire prend des notes
- **Etape 3** : ensemble, lister les acteurs à mobiliser et préciser leur implication (porteur de projet, développeur, relais, ...)
 - Liste à réaliser
 - Puis exemple de projection sur un graphique
- **Etape 4** : ensemble, reprenez chaque étape de réalisation d'un schéma directeur EnR et réfléchissez à l'organisation interne (élus et agents) nécessaire à la bonne tenue de chaque étape
 - Tableau à réaliser

Atelier 2 : la mobilisation des citoyens

- Les collectivités ne sont pas structurées pour aller vers les citoyens. Elles se concentrent donc sur les projets publics (communaux ou intercommunaux) au risque de passer à côté des véritables enjeux de transition de l'ensemble du territoire.

- **Objectif 1 : Être cohérent avec les attentes des citoyens**
 - **Etape 1** : Ensemble, lister les attentes des citoyens par rapport au développement des EnR
 - **Etape 2** : Ensemble, pour chaque attente, trouver le moyen d'y répondre dans la planification/le développement des EnR

- **Objectif 2 : Inclure les citoyens dans la planification/le développement des EnR**
 - **Etape 1** : Ensemble, remplir la frise développement conventionnel -> développement territoriale sur les 2 thématiques : implication/concertation des citoyens et financement et gouvernance locale
 - **Etape 2** : Ensemble, lister les acteurs relais pour mobiliser les citoyens

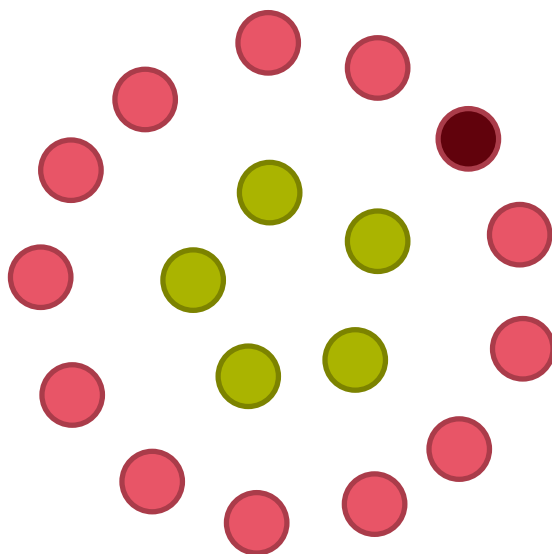
Atelier 3 : la mobilisation des acteurs économiques du territoire

- Les collectivités ne sont pas structurées pour aller vers les acteurs économiques locaux. Elles se concentrent donc sur les projets publics (communaux ou intercommunaux) au risque de passer à côté des véritables enjeux de transition de l'ensemble du territoire.

- **Objectif 1 : Connaître les acteurs économiques territoriaux**
 - **Etape 1 :** Ensemble, lister les acteurs économiques territoriaux
 - **Etape 2 :** Ensemble, pour chaque acteur, spécifier son intervention potentielle : support de projet, porteur de projet, installateur, exploitant, ...

- **Objectif 2 : Mobiliser les acteurs économiques territoriaux**
 - **Etape 1 :** Ensemble, lister les organismes relais pour toucher les acteurs économiques
 - **Etape 2 :** Discussion libre sur les arguments pour convaincre les acteurs économiques locaux de participer aux projets d'EnR

Atelier 4 : forum ouvert sur 3 thématiques – 15 min par sujet



- *Prenez place : 5 personnes sur le cercle central, les autres sur le cercle extérieur dont 1 secrétaire.*
- *Seules les personnes du cercle central ont la parole.*
- *Chacun un carton vert à la main.*
- *Les personnes du cercle extérieur peuvent remplacer une personne du cercle central en lui montrant son carton vert.*

- **1^{er} sujet : L'organisation transverse au sein de la collectivité**, un apport de cohérence et d'efficacité pour la planification des EnR
- **2^{ème} sujet : Favoriser une démarche citoyenne et locale** : information, consultation, implication dans les décisions, partenariat, responsabilité
 - Vos REX à la lumière des enseignements tirés
- **3^{ème} sujet : Les modes d'intervention des collectivités** : Portage public, participation à une SAS EnR, AMI/appel à projet, ... et si c'était à refaire
 - Vos REX à la lumière des enseignements tirés

Atelier 5 : les décisions structurantes vs. le mandat du bloc communal

- **Etape 1** : lister individuellement les décisions/délibérations du conseil municipal/intercommunal qui structure la planification et le développement des EnR sur le territoire
- **Etape 2** : mise en commun de la liste et détail de chaque décision
- **Etape 3** : En groupe, structurer dans le temps le mandat du bloc communal (6 ans)
 - A quoi est consacré les 1^{er} 6 mois, la 1^{ère} année ?
 - A quoi est consacrée la dernière année, les derniers 6 mois ?
 - Quel temps restant ?
- **Etape 4** : planifier idéalement les décisions à prendre par le conseil sur la durée du mandat en croisant vos 2 travaux précédents
- **Etape 5** (pour les participants issus de collectivités) : placer une gommette représentant votre collectivité sur la frise.

Atelier 6 : créer un outil de suivi des projets EnR

Elaborer ensemble l'outil selon vos expériences respectives

Etape 1 : s'accorder sur le besoin et l'utilisation

- pourquoi créer un outil de suivi des projets ?
- À quoi va –t-il servir ? Par qui va –t-il être utilisé ?

Etape 2 : remplir le tableau suivant en groupe, colonne par colonne

Format de l'outil	Indicateurs à suivre	Pas de temps du suivi	Méthode de suivi	Qui fait le suivi	Quels partages et liens avec les voisins	...
...	...	...	...	...	...	...

Etape 3 : discussion libre sur d'autres outils nécessaires à la planification des EnR

- 1 secrétaire prend des notes

